



LA LAÏCITÉ ET LA NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT

Dans nos régions, l'Église* et l'État* sont distincts. Cette séparation entre les pouvoirs civils et les pouvoirs religieux est apparue à la fin du XIXe siècle.

- Dans un État laïque* et neutre*, la religion est une affaire privée. Chaque personne, qu'elle soit croyante ou non, est traitée de la même manière. **L'État et l'Église sont séparés.** Cette séparation permet à tout le monde, y compris à ceux qui n'appartiennent pas à la religion dominante, de vivre ensemble dans un esprit de tolérance*, en respectant les manières de penser et de se comporter de chacun.
- La séparation entre l'État et l'Église est récente. Pendant très longtemps, l'Église et l'État avaient des pouvoirs qui s'entremêlaient. Au XIXe siècle, lorsque l'État laïque et neutre commence à s'imposer, **l'Église voit son influence et son pouvoir diminuer.** Elle essaie alors d'empêcher cette évolution. Les personnes qui défendent le principe de l'État laïque et neutre, y compris les chrétiens progressistes*, s'opposent à la volonté des responsables religieux de continuer à intervenir dans la vie publique. Cela provoque de vives tensions, qui n'ont pas tout à fait disparu. Aujourd'hui, en effet, la laïcité et la neutralité de l'État semblent aller de soi. Pourtant, de multiples exemples récents montrent que l'intégrisme* religieux existe toujours et qu'il vise toujours à remettre en cause la laïcité et la neutralité de l'État.

La « guerre scolaire »

Il est difficile de mettre en place un État* vraiment laïque*. La guerre scolaire qui éclate dans nos régions en 1879 est un exemple de cette difficulté : pour l'Église, un enseignement neutre* et dépendant uniquement de l'État n'est pas acceptable. Cette guerre scolaire durera jusqu'au milieu du XXe siècle. Certains n'hésiteront pas à réaliser des caricatures indécentes pour tenter de convaincre les gens de chez nous qu'un enseignement échappant au contrôle de l'Église est dangereux pour la société.

- Wereldlijke school (L'école laïque*), caricature publiée dans *De samenstrijd tegen de klerikale regering (La lutte commune contre l'État clérical)*, Louvain, 26 mai 1912. Archives générales du royaume (Papiers Schollaert-Helleput), Bruxelles. D'après *La Belgique dans la caricature politique 1830-1980*, Bruxelles, Caisse générale d'épargne et de retraite, 1980, p. 64.

Voici un extrait du texte qui accompagne l'image :

« La gravure ci-dessus n'est que la reproduction de l'image publiée par les journaux cléricaux, avec la complicité du clergé* et des chefs du parti clérical*, et répandue à des milliers d'exemplaires dans le pays. Nous la reproduisons pour l'édification de nos lecteurs. L'École primaire, tenue par un instituteur laïque, forme des bandits, et l'instituteur est un... pourceau [...] Un parti qui a recours à de tels abominables moyens de propagande ne peut inspirer que du dégoût chez tous les honnêtes citoyens. »



Comment ils y entrent, enfants !
Hoe zij er als kinderen binnen komen !

Comment ils en sortent, jeunes gens !
Hoe zij er als jongelingen uitgaan !